



Au Collège communal / Au Collège des
Bourgmestre et Echevins
A l'attention du service population

Aux utilisateurs du Registre national

Votre correspondant Z. Borakis	T 02 518 20 98	Votre référence	Annexes
E-mail Zisso.borakis@rrn.fgov.be	F 02 518 25 98	Notre référence III	Bruxelles

Registre national des personnes physiques. - Arrêt définitif des interrogations phonétiques 10, 18 et 20.

Mesdames,
Messieurs,

En application de la réglementation en vigueur dans le cadre de la protection des données personnelles, il y a lieu d'éviter que, lors de l'exercice du droit d'accès au Registre national, lesdites interrogations phonétiques sur la base du nom, du prénom et éventuellement de la date de naissance, ou l'interrogation sur l'adresse puissent mener à la consultation injustifiée de dossiers qui ne faisaient pas l'objet de l'interrogation.

Les interrogations phonétiques 10, 18 et 20 ne répondent pas à ces critères limitatifs et ne seront donc plus mises à disposition des utilisateurs.

Les transactions 10, 18 et 20 seront définitivement interrompues à partir du 1^{er} février 2021.

Les utilisateurs qui utilisent toujours les codes de transaction susmentionnés devront utiliser la transaction 40, après quoi l'interrogation du dossier concerné devra être réalisée avec un code transaction qui affiche les informations légales sans historique (transactions 11 à 15) ou avec historique (21 à 25) en fonction des droits d'accès de l'organisme.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Jacques Wirtz
Directeur général